



Communiqué de presse - 18 décembre 2012

**La diversité des denrées alimentaires et des cultures menacée en Europe
LA CHAÎNE AGRO-ALIMENTAIRE EXHORTE LA COMMISSION EUROPÉENNE
À REMÉDIER IMMÉDIATEMENT AU PROBLÈME DE LA DISPONIBILITÉ
LIMITÉE DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES DESTINÉS AUX UTILISATIONS
MINEURES ET AUX CULTURES SPÉCIALISÉES**

Le manque de produits phytosanitaires pour les utilisations mineures et les cultures spécialisées devient un facteur essentiel pour l'exploitation future de ces cultures dans l'Union européenne. « *L'absence d'instruments appropriés compromet non seulement la compétitivité de l'ensemble de la chaîne agro-alimentaire, y compris sa durabilité ainsi que l'emploi généré, mais aussi la diversité des denrées alimentaires de qualité élevée en Europe* » a déclaré Luc Peeters, président du groupe de travail « Questions phytosanitaires » du Copa-Cogeca, au nom des 10 associations de la chaîne agro-alimentaire¹.

La Commission européenne était tenue de présenter au Parlement européen et au Conseil un rapport sur la manière de traiter la question des utilisations mineures et des cultures spécialisées le 14 décembre 2011, comme le prévoit le règlement (CE) n° 1107/2009. Le retard dans la publication de ce rapport n'est pas encourageant pour l'agriculture européenne. Les Etats membres de l'UE ont eux aussi reconnu la nécessité d'agir².

Depuis 2009, les 10 associations européennes représentant l'ensemble de la chaîne agro-alimentaire demandent des solutions et des plans d'investissement appropriés en vue de soutenir les utilisations mineures et les cultures spécialisées et d'améliorer la disponibilité de solutions sur mesure en faveur de leur protection.

« *Il s'agit là d'une occasion unique d'améliorer la situation difficile sur le terrain et d'être prêt pour faire face aux nouveaux défis à l'avenir* » a ajouté Luc Peeters.
« *La coordination entre les 27 Etats membres et le soutien à la génération de données sont tous deux essentiels pour garantir la disponibilité de solutions de contrôle des organismes nuisibles et des maladies. Les utilisations mineures et les cultures spécialisées ne devraient pas être envisagées séparément du règlement n° 1107/2009 et du processus zonal pour garantir un fonctionnement efficace du processus d'autorisation des produits. Un groupe de coordination au rôle plus vaste fournirait de plus grands bénéfices et permettrait de trouver davantage de solutions pour les cultures mineures* ».

¹ Les 10 associations de la chaîne agro-alimentaire sont AREFLH, CELCAA, COCERAL, Copa-Cogeca, ECPA, ESA, Freshfel, IBMA, PROFEL, Union Fleurs.

² Consortium d'évaluation de la chaîne alimentaire, étude relative à l'établissement d'un Fonds européen pour les cultures mineures dans le domaine des produits phytosanitaires, commanditée par la DG SANCO, juin 2011, publiée en septembre 2011; Conférence de la chaîne agro-alimentaire sur les utilisations mineures, novembre 2011.



« Nous appelons donc la Commission européenne à accélérer la publication du rapport et à soutenir un plan ambitieux visant à mettre sur pied un programme européen permanent pour les utilisations mineures et les cultures spécialisées accompagné d'un programme de financement cohérent », a-t-il conclu.

Remarque

Les utilisations mineures concernent les fruits et légumes, certaines céréales, y compris le riz, les semences, le houblon, les fleurs et toutes les plantes pour lesquelles il est nécessaire de disposer d'un produit phytosanitaire approprié, qu'il s'agisse de les cultiver, de les stocker ou de les transporter.

La valeur des cultures spécialisées est estimée aux alentours de 70 milliards d'euros par an, ce qui représente 22 % de la valeur totale de la production agricole. Le secteur des fruits et légumes représente à lui seul quelque 45 milliards d'euros dans l'UE-27, pour une production totale de 70 millions de tonnes de légumes et de 40 millions de tonnes de fruits. La valeur de marché des plantes ornementales est estimée à 27 milliards d'euros.

Les autorisations d'utilisations mineures garantissent la protection de cultures spécialisées de haute valeur, ce qui permet de répondre au droit du consommateur à des produits agricoles et alimentaires sains et de qualité à des prix abordables, tout en contribuant au maintien d'une chaîne de valorisation alimentaire compétitive en Europe.

Il est donc important que des solutions soient trouvées de toute urgence aux graves problèmes rencontrés, tout en développant un système durable à long terme et cohérent dans l'ensemble de l'UE.

Contacts:

AREFLH

Assemblée des Régions Européennes
Fruitières, Légumières et Horticoles
www.areflh.org

Jacques Dasque
areflh@aquitaine.fr
+33 556 48 88 48

COCERAL Comité du Commerce des
céréales, aliments du bétail, oléagineux,
huile d'olive, huiles et graisses et
agrofouritures www.coceral.com

Andreea Pricina
secretariat@coceral.com
+32 (0)2 502 08 08

ECPA Association européenne pour la
protection des cultures www.ecpa.eu

Euros Jones
Euros.jones@ecpa.eu
+32 (2) 663 15 53

Kalila Hajjar
kalila.hajjar@ecpa.eu
+32 (0)2 663 15 68

FRESHFEL Association européenne des
produits frais www.freshfel.org

Frédéric Rosseneu
info@freshfel.org
+32 (0)2 777 15 80

ESA Association européenne des
semences www.euroseeds.org

Garlich von Essen
vonEssen@euroseeds.org
+32 (0)2 743 28 60

COPA-COGECA Agriculteurs et coopératives
agricoles d'Europe www.copa-cogeca.eu

Pasquale Di Rubbo
Pasquale.DiRubbo@copa-cogeca.eu
+ 32 (0)2 287 27 45

Amanda Cheesley
Amanda.cheesley@copa-cogeca.eu
+32 (0) 2 287 27 90

CELCAA Comité Européen de Liaison des
Commerces Agro-Alimentaires
www.celcaa.eu

Yves Roland
info@celcaa.eu
+32 (0)2 230 03 70

PROFEL Association européenne des
transformateurs de fruits et légumes
www.profel-europe.eu

Susanne Meyer
smeyer@agep.eu
+32 (0)2 743 40 59

Union Fleurs Association internationale du
commerce des fleurs www.unionfleurs.org

Sylvie Mamias
secgen@unionfleurs.org
+32 2 736 79 97

IBMA Association internationale des
fabricants de produits de biocontrôle
www.ibma-global.org

David Cary
david.cary@ibma-global.org
+44 777 551 48 40